



**REGLEMENT PARTICULIER VTT XC OLMETA DI TUDA
COOURSES ENFANTS et RAID VTT DI U NEBBIU
SAMEDI 19 AVRIL 2025 et
DIMANCHE 20 AVRIL 2025
VILLAGE OLMETA DI TUDA**



Informations générales

Le présent règlement particulier vient compléter les dispositions et prescriptions contenues dans le règlement général des épreuves, adopté par le Comité Insulaire Corse de Cyclisme, actuellement en vigueur.

1/ Généralités

L'association TENDA VTT NATURA organise LE VTT XC OLMETA DI TUDA qui se déroulera sur 2 jours les samedi 19 avril 2025 et dimanche 20 avril 2025. L'organisation est assurée par LE CLUB TENDA VTT NATURA et des prestataires privés, avec le soutien du Comité Insulaire Corse de Cyclisme.

Tous les concurrents licenciés FFC sont acceptés.

Les licenciés d'autres fédérations et les non licenciés sont acceptés munis d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition ou de leurs licences de cyclisme.

A l'issue des épreuves, un classement par catégories sera établi et une remise de trophée viendra récompenser les trois premiers de chaque catégorie.

Le classement détaillé sera mis en ligne sur internet.

2/ Dispositions spécifiques applicables à l'épreuve support du challenge régional de vtt cross-country

Seules les personnes possédant une licence délivrée par un club affilié à la Fédération Française de Cyclisme via le Comité Insulaire Corse de Cyclisme pourront figurer au classement du challenge régional.

3/ Catégories

Catégories Jeunes (garçons et filles) :

- U7 (5-6 ans)
- U9 (7-8 ans)
- U 11(9-10 ans)
- U 13 (11-12 ans)
- U 15 (13-14 ans)
- U 17 (15-16ans)

Catégories Adultes (hommes et femmes) :

- Juniors (17-18 ans)
- Espoirs (19-22ans)
- Elites (23-29 ans)
- Masters 1/2 (30-39 ans)
- Masters 3/4 (40-49 ans)
- Masters 5/6 (50-59 ans)
- Masters 7/8 (60-69ans)
- Masters 9 (70 ans et plus).
- VAE

4/ Distance et dénivelé par catégories

- **U7** : 3 tours, 0,3km = **0,9km**
- **U9 G/U9 Filles** : circuit village 1,2 km. 3 tours = **3,6km**
- **U11 G/U11 Filles** : circuit 1,2 km. 4 tours = **4,8km**
- **U13 G/U13 Filles** : circuit 1,2 km. 6 tours = **7,2 km**
- **U15 G/U15 Filles et U17 Filles** : circuit 5 km + 200m. 2 tours = **10 km + 400m**
- **U17 Garçons/Féminines Juniors** : circuit 5 km + 200m. 3tours = **15km + 600m**
- **Hommes/ femmes/VAE et VTT musculaires : Juniors, Espoirs, Elites, Masters :**
1 boucle RAID VTT MARATHON « GIRU DI U NEBBIU » de 60 km, D +/- 2000m.
1 Boucle RAID VTT « Scuperta » de 30 km, D+/- 800 M

5 /Dates, Horaires et retrait Dossards

Retrait des dossards concernant les courses enfants du Samedi de 12h à 14h.

Retrait des dossards ADULTES VAE, Musculaire, espoirs, élites, masters, le SAMEDI 6 AVRIL au village d'OLMETA DI TUDA de 12h à 14h et de 17h à 19h.

Le dimanche 7 avril au pc course sur la place d'OLMETA DI TUDA de 7h15 à 8h15.

Retrait des dossards catégorie CADETS à PRE-LICENCIES le Samedi 6 AVRIL au PC COURSE village d'OLMETA DI TUDA de 12h à 14h.

HORAIRES DE DEPART COURSES ENFANTS SAMEDI 19 AVRIL

14H00 Départ CADETS (U17) garçons, JUNIORS (U19) filles, minimes garçons (U15), cadets filles (U17)

15H30 BENJAMINS (U13)

15H50 PUPILLES (U11)

16h10 POUSSINS (U9)

16H20 Pré –LICENCIEES (U7)

16h30 Remise des prix

HORAIRES DE DEPART RAID/COURSES ADULTES DIMANCHE 20 AVRIL

8h45 mise en grille CHAMPIONNAT DE CORSE MARATHON

9h00 Départ RAID VTT MARATHON VAE et MUSCULAIRE

9h05 mise en grille RAID VTT « SCUPERTA »

9H20 Départ adultes, espoirs, élites, masters,

15h30 Remise des prix

6 / Matériel

Les vélos et les braquets devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. L'installation de caméras sur les vélos ainsi que sur les casques ou toute autre partie du corps est interdite.

7/ Port du casque et sécurité

Le port du casque, jugulaire attachée est OBLIGATOIRE durant toute la durée de l'épreuve. Le port de gants et lunettes adaptés à la pratique du VTT est également obligatoire.

Les participants ne respectant pas cette règle seront automatiquement et immédiatement disqualifiés.

8/ Dossards et transpondeurs

La visibilité du dossard est obligatoire, en effet elle permettra le contrôle des coureurs. Les consignes sur l'emplacement du dossard et du transpondeur seront données par l'organisation le jour de la course. La direction de l'épreuve se réserve le droit de sanctionner le coureur qui ne respecte pas les consignes relatives à la disposition du dossard.

9/ Départ

Chaque coureur doit rester à proximité de la zone de départ pendant son échauffement mais il ne doit pas passer la ligne de départ. L'annonce du départ aux coureurs s'effectuera par micro 10 minutes avant le départ. La mise en grille sera effectuée par les arbitres en fonction du classement des courses VTT XC 2025 du CICC. Tout coureur absent à l'appel ne pourra plus prendre le départ. Le signal du départ sera donné conformément au règlement fédéral de la FFC.

10/ INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront à faire sur internet sur le site de Sportimers au plus tard le **Samedi 19 AVRIL 2024 à 12H**. Le jour de la course le coureur devra retirer son dossard à l'accueil, signer la feuille d'émargement, et prendre le transpondeur qui servira au chronométrage.

Le montant est de **45 € pour le RAID MARATHON « GIRU DI U NEBBIU » et 30€ pour le RAID VTT « SCUPERTA », catégories adultes et 8 € pour les catégories MINIMES et CADETS, détenteurs d'une licence FFC.**

Pour les licenciés autres fédérations et les non-licenciés, le montant est majoré de **5€**.

Montants auxquels s'ajouteront les frais d'inscription internet.

Gratuit pour les autres catégories enfants.

11/ BALISAGE

Le balisage des parcours sera effectué avec panneaux indicateurs par catégorie, fléchage et rubalise.

12/ SECURITE

Les signaleurs disposés sur chaque parcours seront en mesure de communiquer à l'aide de tel portable ou radio avec le responsable sécurité qui pourra se déplacer sur l'ensemble du parcours.

Une ambulance, un docteur seront présent sur place ainsi que 2 personnes ayant le PSC1. En cas de **problème de santé ou chute grave d'un concurrent** sur le parcours, **il faudra joindre obligatoirement le responsable sécurité au 06 86 16 44 22.**

13/ INFORMATION DES RIVERAINS

Les riverains seront informés par voie postale du déroulement de la manifestation sportive.

14/ RECOMPENSES

Les récompenses auront lieu sous forme de coupes et lots délivrées aux 3 premiers de chaque catégorie.

15/ Coureurs en course

Les règles à respecter en course devront satisfaire aux exigences de la réglementation fédérale. Le présent règlement de course sera communiqué aux participants sur le site internet du club organisateur. Le commissaire, les signaleurs, les voitures de l'organisation veilleront à faire appliquer la réglementation fédérale. Les participants ne respectant pas ces règles seront automatiquement et immédiatement disqualifiés. Les coureurs devront veiller au respect de l'environnement, tout coureur ne respectant pas les règles pourra être sanctionné par le directeur de course.

16/ Assistance mécanique et ravitaillement

Une assistance mécanique et des ravitaillements seront possibles au stade d'Olmata di Tuda pour les catégories enfants.

Concernant le RAID VTT MARATHON « GIRU DI U NEBBIU » et le RAID VTT « SCUPERTA », un ravitaillement en eau et en solide ainsi que la zone d'assistance mécanique sera mis en place au village de Pieve.

Concernant la catégorie VAE un seul changement de batterie est autorisé sur le parcours et concerne uniquement les coureurs participants au RAID VTT MARATHON « GIRU DI U NEBBIU ».

Les 2 batteries (de départ et de rechange) devront être présentés le jour du départ au matin avant 8h45 pour l'authentification qui sera réalisé par la pose d'un STICKER.

La batterie de rechange pourra être acheminée jusqu'au RAVITAILLEMENT DE PIEVE par notre organisation qui sera à préciser lors de la pose des stickers.

Le changement de batterie est interdit au premier passage au village de PIEVE (sens de la montée).

Le changement de batterie pourra s'opérer uniquement au village de PIEVE et uniquement dans le sens du retour (descente).

En dehors de ces points l'aide mécanique n'est pas autorisée.

Toutes aides mécaniques en dehors de ces points donnera lieu à une disqualification.

17/MATERIEL OBLIGATOIRE ET VERIFICATION

Chaque coureur devra obligatoirement être en possession du matériel suivant durant le RAID VTT :

- barres de céréales ou gels
- 1 bidon de cyclisme
- 1 coupe-vent manche longue
- Gants longs
- Lunettes
- Bouchons du guidon / cintre en excellent état.
- Tel portable avec le numéro du responsable sécurité
- Tel responsable sécurité 06 86 16 44 22

Vous aurez l'obligation de présenter l'intégralité du matériel ci-dessus lors du retrait des dossards. En l'absence de ce matériel, votre dossard ne sera pas délivré.

17/ Arbitrage, Contrôles et disqualification

L'arbitrage de la course sera assuré par un arbitre fédéral assisté d'arbitres régionaux.

Des signaleurs à pied ainsi que des commissaires placés tout au long du parcours sont habilités à signaler à l'organisation et au commissaire principal toutes entraves au bon déroulement des épreuves ainsi que toutes infractions au présent règlement. Tout non-respect du présent règlement entraînera automatiquement la disqualification du coureur. En cas de disqualification d'un coureur avant l'homologation du résultat de l'épreuve, le classement est modifié. Les règles anti dopage s'appliquent à la présente épreuve conformément au règlement de la FFC.

Concernant le RAID VTT, une barrière horaire est fixé à 13h30 au village de PIEVE.

A partir de 13h30, chaque concurrent sera disqualifié.

Un membre de l'organisation sera sur place pour signifier à chaque concurrent leurs disqualifications. Le dossard sera retiré.

A partir de ce moment, ce dernier ne sera plus sous la responsabilité des organisateurs, il pourra rejoindre le départ par l'itinéraire de son choix.

CIRCUIT 5 KM du Samedi 19/04/2025



Catégories U15, U17G /U17-U19F

Raid VTT MARATHON

Du 20/04/2025

Cliquez sur le lien ci-dessous

<https://www.openrunner.com/route-details/20562257>

RAID VTT « SCUPERTA » 30km

Cliquez sur le lien ci-dessous

<https://www.openrunner.com/route-details/20536738>